

Les Libellules patrimoniales



Le val d'Allier alluvial, habitat du Gomphe serpentini

Des insectes menacés...

Emblématiques des milieux aquatiques, les libellules ou odonates ont subi depuis plusieurs décennies la dégradation des milieux humides : assèchement des tourbières et marais, aménagement des rivières et des étangs.

Ainsi, la Liste Rouge des libellules, réactualisée en 2017, considère 11 des 73 espèces reproductrices recensées sur l'ancienne région Auvergne, comme menacées de disparition. Le constat est assez similaire en Rhône-Alpes.

Face à cela, le Plan National d'Actions en faveur des odonates, rédigé en 2011 a pour vocation d'identifier plus précisément les enjeux et les menaces touchant les espèces les plus fragiles afin de mettre en place des actions de préservation.

Avec 16 des 18 espèces du plan national, la région porte une grande responsabilité dans la conservation des libellules menacées.

le saviez-vous ?

Les libellules passent la majorité de leur vie dans l'eau sous forme de larves. Ces dernières, comme les adultes, sont des prédateurs féroces qui n'hésitent pas à se consommer entre elles lorsque les ressources sont trop limitées !

Répartition régionale de quelques espèces emblématiques en Auvergne-Rhône-Alpes

Avec les 5 espèces complémentaires d'enjeu régional, le plan d'action odonates concerne en Auvergne-Rhône-Alpes 21 espèces de libellules. Ainsi, les enjeux, menaces ou actions à mener sont multiples et concernent une grande variété de milieux.

Agrion à lunules



Espèce des mares et lacs d'altitude bien végétalisés, l'Agrion à lunules n'est présent que dans le Massif central. Avec la quasi-totalité des populations d'Europe de l'ouest, la région a une forte responsabilité dans sa préservation. Les études sur son écologie et sa répartition réalisées dans le cadre du plan d'action ont permis de montrer que les populations, bien que fragiles, semblent aujourd'hui stables.



Mare favorable sur le plateau de Cezallier (63)

Bien que l'espèce soit largement répandue en France en particulier en Auvergne-Rhône-Alpes, la préservation de l'Agrion de Mercure, demoiselle endémique d'Europe de l'ouest, est un enjeu important du plan national d'action. Principalement présent sur les ruisseaux de plaine, parfois sur des écoulements d'altitude, il est souvent impacté par les activités humaines en particulier l'agriculture et l'urbanisation.

Agrion de mercure



Habitat sur le RNN des Ramières (26)

L'Aeshne azurée fréquente les mares des tourbières de haute montagne. En France, elle est considérée "vulnérable" et n'est présente que sur quelques sites en Haute Savoie. L'aménagement de la montagne et les changements climatiques représentent de fortes menaces pour ces populations.

Aeshne azurée



Milieu favorable (74)

Cordulie à corps fin



La Cordulie à corps fin s'observe principalement le long des rivières calmes bordées d'arbres, et parfois, comme dans les Alpes, sur certains plans d'eau (Lac d'Annecy ou du Bourget). Elle est particulièrement sensible à la dégradation de la ripisylve, et à l'entretien trop important des bords de rivière. Tout comme l'Agrion de Mercure, la Cordulie à corps fin est endémique de quelques pays d'Europe de l'ouest et du Maroc.

Ripisylves (74)



- Agrion à lunule (*Coenagrion lunulatum*)
- Agrion de mercure (*Coenagrion mercuriale*)
- Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtsii*)
- Aeshne azurée (*Aeshna caerulea*)

Des actions nombreuses à mener pour leur préservation !



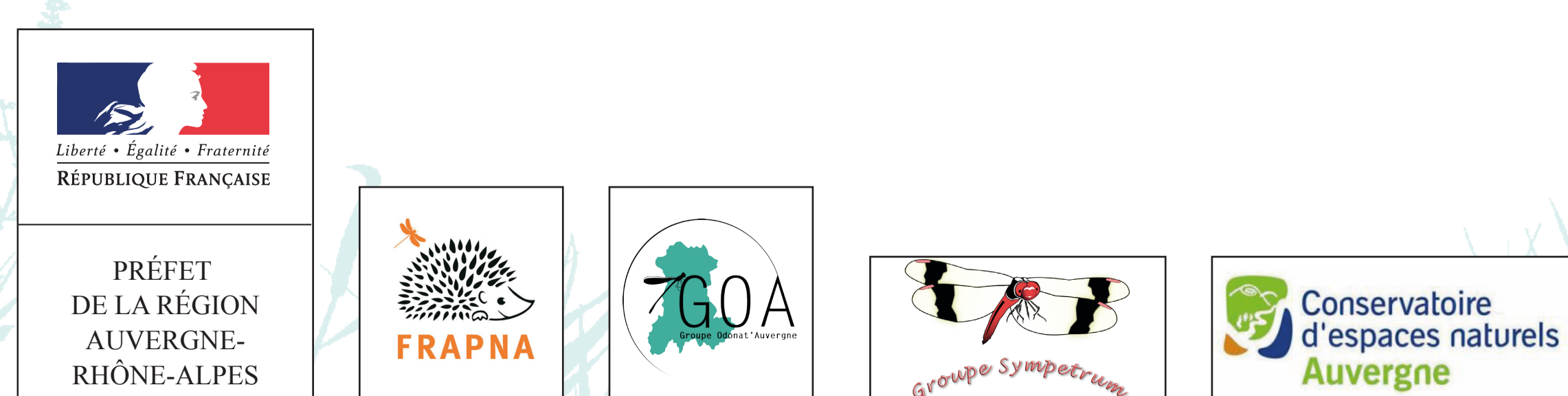
Prospections sur le lac Long (Espalem - 43)

A la suite des actions déjà engagées, la mise en oeuvre régionale du plan devra permettre la préservation des populations des espèces menacées ou emblématiques de la région. Le premier travail à réaliser sera d'ailleurs de définir les nouvelles priorités à l'échelle « Auvergne-Rhône-Alpes », même si certains enjeux majeurs ressortent d'ores et déjà, notamment :

- protéger les rares sites à Aeshne azurée ;
- dialoguer avec les gestionnaires d'étangs pour une bonne prise en compte des enjeux liés aux libellules patrimoniales, en particulier les Leucorrhines ;
- suivre l'évolution des grands Gomphe, témoins de rivières à forte naturalité ;
- préserver un réseau de sites favorables pour permettre le maintien de populations viables d'Agrion à lunules.

Abritant la quasi totalité des espèces du plan national, dont certaines exclusivement, la région Auvergne-Rhône-Alpes a une grande responsabilité dans la préservation des libellules menacées de France !

Elles nous enchantent au bord de l'eau, protégeons les libellules !



crédits photo : G. DOUCET, P. JULIANO, P. FLAMMANT, J. SAILLARD, J.M. FATON, M. LAMOUILLE-HEBERT, M. NEBERER
 rédacteurs : A. SOISSONS - Cén Auvergne, M. LAMOUILLE-HEBERT - FRAPNA Haute-Savoie, J.M. FATON - GRPS, N. LOLLIVE - GOA
 conception graphique : DREAL Auvergne-Rhône-Alpes - Mission communication - sept. 2017

